



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

* *
*

Séance du 09 Décembre 2015

14 - GESTION FINANCIERE, BUDGETAIRE ET COMPTABLE

14.3 - Débat préliminaire sur les orientations budgétaires 2016 de Tisséo SMTC

L'an deux mille quinze, le neuf décembre à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MM. AUJOLAT, BRIAND, CARNEIRO, CHOLLET, DEL BORRELLO (*pouvoir à compter du point 14*) GRASS, KELLER, LAGLEIZE (*pouvoir à compter du point 14*) LATTES, MME MARTI, MM. MOUDENC, TRAUTMANN.

Empêchée d'assister à la séance et a donné pouvoir :

MME TRAVAL-MICHELET.

Etait absent-excuse :

M. RAYNAL.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents:

MM. AREVALO & LAFON.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etaient présents :

MM. BACOU & LERY.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MME ROUCHON, M. SUAUD.

Le débat préliminaire a pour but de présenter les premières estimations des orientations budgétaires de l'année 2016.

Il intègre des données déjà évoquées en commission des finances pour ce qui concerne en particulier les charges d'exploitation du réseau urbain, ainsi que les programmes d'investissements.

Il convient de préciser que la maîtrise des charges conditionne les capacités du SMTc à dégager les marges de financement nécessaires à la réalisation des futurs projets d'investissements.

Les principales dépenses et recettes :

I. Section de fonctionnement

1. L'exploitation du réseau urbain :

Le contrat de service public avec l'EPIC Tisséo qui vient à échéance à la date du 31 mars 2016, devra être renouvelé au cours de l'année 2016, il précisera les modalités financières relatives à l'exploitation du réseau pour les prochaines années.

Dans l'attente de ce nouveau contrat, les prévisions pour l'année 2016 sont les suivantes :

L'offre Kilométrique globale du réseau devrait atteindre 35,379 millions de Kilomètres, décomposé comme suit :

- Offre bus : 20,476 millions de Km
- Offre tramway : 1,631 million de Km
- Offre métro : 8,444 millions de Km
- Offre services affrétés : 4,828 millions de Km

La fréquentation du réseau devrait approcher les 127 millions de déplacements.

Sur ces bases, la rémunération à verser à l'EPIC Tisséo est estimée pour l'année 2016 à 242,700 M€, dont 242,500 M€ de rémunération forfaitaire et 0,200 M€ de rémunération variable.

La rémunération forfaitaire intègre les frais d'assistance qui étaient facturés séparément jusqu'à l'année 2015. Par ailleurs, les frais de mises à disposition sont comptabilisés dans les charges de personnel et les divers petits travaux doivent être repris dans les programmes d'investissements.

Les recettes d'exploitation à reverser par l'EPIC au SMTc sont estimées à 78,300 M€, elles comprennent 72,4 M€ de recettes commerciales et 5,9 M€ de recettes annexes.

Ainsi, la contribution (dépenses – recettes) à la charge du Smtc s'élève à 164,400 M€.

2. L'exploitation du réseau PMR "Mobibus" :

La rémunération forfaitaire à verser à la société TPMR est estimée à 4,710 M€, elle est majorée de charges de locations de véhicules pour 0,100 M€, soit un coût global de 4,810 M€.

Les recettes d'exploitations devraient s'élever à 0,271 M€, soit une contribution nette de 4,539 M€.

3. Les charges financières : l'état de dette du SMTc fait ressortir un encours qui sera au 1^{er} janvier 2016 de 1 376,9 M€. Le montant global des frais financiers estimé à 61,937 M€ comprend d'une part les intérêts directement liés aux contrats d'emprunts pour 36,286 M€

et d'autre part le solde entre les charges et les produits financiers résultant des opérations de couverture pour 25,650 M€.

Le remboursement de la part capital sera de 71,621 M€.

4. Les autres charges de fonctionnement d'un montant de 22,188 M€ comprennent pour l'essentiel :
Les charges propres pour 16,141 M€ dont 6,915 M€ de taxes foncières, les études et prestations extérieures pour 2,437 M€, les remboursements de taxe transport pour 2 M€, ainsi qu'une charge exceptionnelle de 1,610 M€ relative à un contentieux lié aux travaux ligne B.
5. Les dotations aux amortissements : l'amortissement des ouvrages et équipements (métro, tramway, BSP, dépôts de bus, matériel roulant...) s'élève à 112,812 M€.

Des recettes devraient être perçues en fonctionnement pour un montant de 3,091 M€, au titre de produits de cessions (terrains et autobus) et d'indemnités de sinistres et contentieux en cours.

Résumé de la section de fonctionnement

Dépenses	BP 2015	Orient. 2016	Recettes	BP 2015	Orient. 2016
Rémunération exploitation EPIC	243,000	242,700	Versement transport	238,134	239,400
Autres subventions :			Recettes d'exploitation réseau urbain	78,110	78,300
- Exploitation du service PMR	4,886	4,810	Recettes d'exploitation réseau PMR	0,299	0,271
- Subvention pour ligne C	1,500	1,700	Contribution des Collectivités :		
- Autres (AUAT, divers)	1,415	1,420	- CUTM	100,000	100,000
Fonds de concours et divers remboursements	5,045	4,539	- SITPRT	0,752	0,778
Charges d'intérêt des emprunts	38,280	36,286	- SICOVAL	1,100	1,139
Autres charges financières	41,747	46,014	- CAM	0,696	0,719
Charges de fonctionnement	21,554	22,188	Produits financiers	20,679	20,364
Opérations d'ordre :			Subventions et divers	1,514	3,091
- Amortissement des immob.	107,250	112,812	Opérations d'ordre :		
- Autofinancement compl. Invest.	125,962	0,000	- Amortissement des subventions	15,233	17,298
			- Neutralisation part. amortissem.	10,000	0,000
			Total recettes	466,517	461.360
			- Résultat antérieur reporté	124,122	
Total	590,639	472,469	Total	590,639	461.360

II. Section d'investissement

Le programme d'investissement estimé pour l'année 2016 à 105,419 M€, concerne pour l'essentiel :

- Les ouvrages en mandat SMAT relatifs à l'achèvement des opérations Tramway, 3^{ème} dépôt et VCSM, à la mise en œuvre du plan métro (LA, LB), du téléphérique urbain Sud et d'une partie du programme Linéo ... pour un montant de 48,594 M€;
- Les conventions avec les collectivités pour un montant 15,630 M€ concernant en particulier les différents projets Linéo, les ouvrages BUN et Ramassiers, et des aménagements de lignes.
- Les investissements en maîtrise d'ouvrage SMTC d'un montant de 41,195 M€, relatifs aux études, travaux de voirie et tunnel, stations et gares d'échange, bâtiments d'exploitation, systèmes et matériels roulant.

Au niveau du budget, les crédits sont imputés en section d'investissement pour un montant de 100,551 M€ et en section de fonctionnement pour 4,868 M€.

En recettes, des subventions d'un montant total de 2,649 M€ seront perçues dans le cadre du Grenelle projet Ramassiers pour 1,4 M€ et des programmes FEDER VCSM, Territoire NFC et Mission ABC pour 1,249 M€.

Résumé de la section d'investissement

Dépenses	BP 2015	Orient. 2016	Recettes	BP 2015	Orient. 2016
Remboursement capital de la dette	63,016	71,621	Subventions	6,755	2,649
Remboursements anticipés	111,462	0,000	Emprunts	52,961	74,009
Investissements	93,217	100,551	Opérations d'ordre :		
- Mandats Smat			- Amortissement des immob.	107,250	112,812
- Conventions de travaux			- Autofinancement	125,962	0,000
- Maîtrise d'ouvrage SMTC			compl.invest.		
Opérations d'ordre :			- Opérations patrimoniales	70,000	0,000
- Amortissement des subventions	15,233	17,298			
- Neutralisation part. amort.	10,000	0,000	Total recettes	362,928	189,470
- Opérations patrimoniales	70,000	0,000	Excédent antérieur affecté	7,477	0,000
			Restes à réaliser	35,874	0,000
Total dépenses	362,928	189,470			
Déficit antérieur reporté	21,977	0,000			
Restes à réaliser	21,374	0,000			
Total	406,279	189,470	Total	406,279	189,470

L'équilibre

Les contributions des collectivités sont établies sur la base d'une actualisation des contributions statutaires et de la prise en compte d'un apport par Toulouse Métropole d'un montant de 100 M€, soit :

- Toulouse Métropole : 100 M€
 dont : contribution statutaire : 43,244M€
 : contribution complémentaire : 56,756 M€
- SITPRT : 0,778 M€
- SICOVAL : 1,139M€
- Communauté du Muretain : 0,719M€

Le Versement Transport devrait s'élever pour l'année 2016 à 239,4 M€, il est calculé sur la base d'une progression de 1% par rapport au produit de 237 M€ attendu pour l'année 2015.

Afin d'assurer l'équilibre de la section de fonctionnement pour un montant de 11,1 M€, il sera proposé au budget primitif 2016 de procéder à une neutralisation partielle des dotations aux amortissements et de reprendre par anticipation les résultats de l'année 2015.

Pour la section d'investissement, l'équilibre sera assuré par un programme d'emprunt de 74 M€.

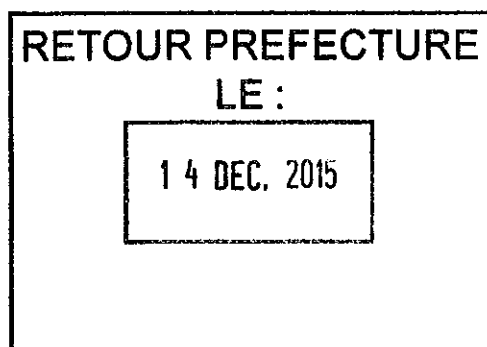
Ce rapport de présentation est établi sur la base d'informations financières recensées à ce jour, un ajustement sera effectué aux prochains Comités Syndicaux des mois de février et mars 2016 et dont la finalisation sera l'adoption du budget primitif.

* *
*

- Le Comité Syndical :
 - Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
- Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : DONNE acte à son Président, de la communication de son rapport sur le débat préliminaire aux orientations budgétaires de Tisséo SMTC pour l'exercice 2016.

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Jean Michel LATTES'.

Jean-Michel LATTES

Programme d'investissement de l'année 2016
Tisséo SMTC

Objet	BP 2016 montant HT
Mandat Smat	48 594 000,00
Conventions et fonds de concours	15 630 000,00
Maitrise d'ouvrage SMTC	41 194 821,00
Etudes et Autres	6 315 000,00
Travaux Voirie et Tunnel	1 908 169,00
Stations et Gares d'Echange	7 391 490,00
Bâtiments Exploitation	1 256 800,00
Systèmes	7 759 000,00
Matériel Roulant Bus et Navettes	14 357 362,00
Matériel Roulant Métro et Tram	2 207 000,00
Total	105 418 821,00

Contributions des Collectivités au SMTC

Année 2016

Contributions 2016								
Collectivités	Total Contribution 2015	Actualisation		Contribution statutaire actualisée	Contribution complémentaire 2016	Total Contribution 2016		
		Inflation 2%	variation population 1,45%					
Toulouse Métropole								
- contrib. statutaire	41 801 587,50	836 032,00	606 123,00	43 243 742,50		43 243 742,50		
- contrib. complémentaire	58 198 412,50				56 756 257,50	56 756 257,50		
- total	100 000 000,00	836 032,00	606 123,00	43 243 742,50	56 756 257,50	100 000 000,00		
Syndicat Intercommunal	752 359,00	15 047,00	10 909,00	778 315,00	0,00	778 315,00		
Communauté Agglo du Sicoval	1 100 893,00	22 018,00	15 963,00	1 138 874,00	0,00	1 138 874,00		
Cmmunauté d'agglomération du Muretain	695 624,00	13 912,00	10 087,00	719 623,00	0,00	719 623,00		
Total	102 548 876,00	887 009,00	643 082,00	45 880 554,50	56 756 257,50	102 636 812,00		